



Séparation de bien mariage comun

Par **fezaa**, le **25/03/2009** à **20:27**

je suis marie sous le régime de la communauté sans contrat de mariage et j'etais déjà en séparation pendant six (06) mois et apres ma femme elle a annuler la séparation et en vie ensemble avec deux (02) enfants ma question est : j'ai envie de acheter une maison mais ma situation avec ma femme est délicate (des problemes) si j'achete elle a droit de 50 pour 100 de la maison en cas divorce alors je demande a ce que il y ait une solution de changer le régime de mariage ou de faire un contrat avec l'acceptation de ma femme en cas de divorce elle n'aura pas le droit de la maison. dans l'attente d'une réponse favorable de votre part veuillez agréer monsieur madame mes salutations distinguées. merci